

AUTORISATION DE SORTIE

Année scolaire 2022-2023

En cas de non retour de cette autorisation, l'étudiant mineur ne sera pas autorisé(e) à assister ou à participer aux événements organisés par l'ICOF.

Je, soussigné(e)....., autorise
À rejoindre et à quitter par ses propres moyens les lieux de sorties organisée hors établissement dans le cadre des activités scolaires (théâtre, cinéma, musée...).

OUI

NON

N° de portable de l'étudiant :

En cas d'accident ou en cas de problème de santé nécessitant repos et retour à la maison, l'établissement préviendra la famille dans les plus brefs délais.

Merci de bien vouloir compléter les informations suivantes :

Responsable 1 :

- NOM Prénom :
- Adresse :
-
- N° portable :
- Lien :
- Lieu de travail :
- Téléphone lieu de travail :

Responsable 2 :

- NOM Prénom :
- Adresse :
-
- N° portable :
- Lien :
- Lieu de travail :
- Téléphone lieu de travail :

Personne susceptible de prévenir rapidement la famille si les responsables sont injoignables :

- NOM Prénom :
- N° portable :

À, le

Signature du responsable :